

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1004**

Intitulé

BP : Brevet professionnel Monteur en installations de génie climatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme monte des installations de chauffage ou de climatisation sur des chantiers de toutes tailles, qu'il s'agisse de neuf ou de rénovation ; il assure également l'entretien et le dépannage. Il assure les fonctions suivantes :

- préparation du chantier (réception des approvisionnement, établissement des tâches, des modes opératoires, choix et montage des échafaudages..)
- réalisation du chantier (implantation des matériels, tracé des parcours des tuyauteries et gaines, pose et assemblage des différents éléments, raccord des tableaux électriques, circuits de puissance...)
- contrôle du chantier
- mise en service (mise en eau, épreuves hydrauliques, rinçage des réseaux, paramétrage des équipements, équilibrage de l'installation hydraulique..)
- mise en route
- clôture du chantier
- service après-vente

Dans une petite entreprise, il peut être amené à seconder le chef d'entreprise ; il peut également s'installer comme artisan

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises de génie climatique, chauffagistes, entreprises du bâtiment
monteur en génie climatique, chef d'équipe

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1603 : Installation d'équipements sanitaires et thermiques

I1306 : Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air

I1308 : Maintenance d'installation de chauffage

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Etude, mise en œuvre et confinement des fluides - Etude, préparation et suivi d'une réalisation
- Contrôles, régulation et prévention des risques électriques
- Expression française et ouverture sur le monde
- Mathématiques

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)
Après un parcours de formation continue	X	idem

En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-95 à D 337-124 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03/09/1997

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :